

Rueil Malmaison, le 06 janvier 2017

VINCI Airports désigné concessionnaire pressenti de l'aéroport de Belgrade (République de Serbie)

- Une concession de 25 ans recouvrant le financement, l'exploitation, la maintenance, l'élargissement et la rénovation du terminal de l'aéroport et du système de pistes existants
- Un trafic de 5,3 millions de passagers en 2017

La République de Serbie et ANT (Airport Nikola-Tesla) ont désigné VINCI Airports, quatrième opérateur aéroportuaire mondial, concessionnaire pressenti de l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade.

D'une durée de 25 ans, le contrat recouvre le financement, l'exploitation, la maintenance, l'élargissement et la rénovation du terminal de l'aéroport et du système de pistes existants. La signature du contrat est prévue au cours du premier trimestre 2018, la mise en place du financement devant intervenir d'ici la fin de l'année, pour permettre ensuite à VINCI Airports de reprendre l'exploitation de l'aéroport.

L'aéroport de Belgrade, capitale de la République de Serbie, est la principale plateforme aéroportuaire du pays avec près de 5,3 millions de passagers accueillis en 2017. Plus de 50 % du trafic passagers de l'aéroport est assuré par la compagnie nationale serbe, Air Serbia, dont il est le « hub ».

VINCI Airports, en tant que concessionnaire, s'emploiera à améliorer les conditions d'exploitation de l'aéroport pour permettre à Air Serbia de proposer de nouveaux vols long-courriers dans le cadre de sa stratégie de « hub ». Fort de ses partenariats avec plus de 200 compagnies aériennes et grâce à l'important potentiel de croissance économique du pays, il travaillera également à l'accroissement du trafic et à la connectivité de la plateforme.

Enfin, en capitalisant sur ses savoir-faire, acquis en France, au Portugal, au Japon et dans d'autres pays en matière de gestion et de développement d'infrastructures aéroportuaires, VINCI Airports visera à améliorer l'expérience globale des clients de la plateforme, notamment par la réorganisation et l'optimisation des flux de passagers et l'agrandissement des espaces commerciaux.

Nicolas Notebaert, Directeur général de VINCI Concessions et Président de VINCI Airports a déclaré : « Ce succès marque une nouvelle étape dans le développement de VINCI Airports à l'international. L'aéroport de Belgrade deviendra ainsi le « hub » de l'entreprise en Europe du sud-est, une zone dans laquelle elle n'était pas implantée jusqu'à présent. »

A propos de VINCI Airports

VINCI Airports, l'un des quatre principaux acteurs internationaux du secteur aéroportuaire, assure le développement et l'exploitation de 35 aéroports en France, au Portugal (dont le hub de Lisbonne), au Cambodge, au Japon, en République dominicaine, au Chili et au Brésil. Desservi par près de 250 compagnies aériennes, le réseau des plates-formes VINCI Airports a accueilli 132 millions de passagers en 2016. Grâce à son expertise d'intégrateur global et à l'engagement de ses 11 000 collaborateurs, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite des aéroports en apportant sa capacité d'investissement, son réseau international et son savoir-faire dans l'optimisation de la gestion et de la performance de plates-formes existantes, de projets d'extension ou de construction complète d'infrastructure aéroportuaire. En 2016, son chiffre d'affaires total géré s'est élevé à 2,7 milliard d'euros, pour un chiffre d'affaires consolidé de 1,05 milliard d'euros. Toutes les informations sur www.vinci-airports.com

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 183 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

www.vinci.com